



Cette déclaration est soutenue par 107 organisations, institutions et experts individuels.

Le 10 février 2026

Unifier les voix à travers le monde : Non à la nudification

Les outils de nudification n'ont pas leur place dans une société qui cherche à protéger ses enfants. Notre message est clair : cette fonctionnalité ne sert aucun objectif louable et devrait être explicitement et universellement illégale. **L'IA doit être un allié, et non une menace, pour les enfants.** Pour mener à bien cette mission, nous devons immédiatement interdire les outils de nudification à l'échelle mondiale.

Les outils de nudification utilisent l'IA pour générer des images de nudité à partir de photos de personnes habillées. Bien qu'ils soient principalement commercialisés pour les adultes, ces outils sont souvent utilisés à mauvais escient pour dénuder des personnes sans leur consentement et **sont de plus en plus utilisés pour produire des images illégales d'enfants.** Les entreprises, les développeurs et les individus qui les créent ou les distribuent doivent être tenus responsables et faire face à des conséquences juridiques et pénales.

Les technologies qui permettent la création d'images de nudité et d'abus ont un impact insidieux sur la vie des enfants dans le monde entier. Les images d'enfants, y compris celles de victimes d'abus sexuels, sont manipulées pour prendre des formes de plus en plus extrêmes et abusives.

Les *deepfakes* sont désormais étroitement liés à la coercition sexuelle, à l'extorsion et au chantage. La facilité alarmante avec laquelle ces outils d'IA peuvent être utilisés signifie que les agresseurs n'ont plus besoin d'obtenir des images intimes photographiques ; ils peuvent les créer artificiellement, à grande échelle, avec une efficacité terrifiante. Les délinquants, y compris les jeunes eux-mêmes, monétisent déjà ces images, créant ainsi de nouvelles économies abusives.

Cette technologie n'est pas seulement un outil, c'est un nouveau vecteur d'exploitation qui expose les femmes et les enfants, en particulier les filles, à un risque sans précédent. Elle n'a pas sa place dans une société qui valorise la sécurité et le caractère sacré de l'enfance.

Dans le cadre du pacte pour la dignité et la protection des plus jeunes, **nous appelons les gouvernements et les législateurs** à adopter et à appliquer de toute urgence, au plus tard dans les deux prochaines années, une réglementation visant à **interdire les outils de nudification et à garantir leur inaccessibilité universelle**.

Nous appelons également les institutions, les entreprises et les citoyens à prendre des mesures immédiates pour éliminer l'utilisation des outils de nudification en s'engageant à :

- Reconnaître que les outils de nudification causent un préjudice irréparable aux individus, en permettant notamment l'abus et l'exploitation injustifiables des femmes et des enfants.
- Reconnaître les dommages sociaux profonds causés par cette fonctionnalité, notamment la normalisation des images explicites et de la violence sexiste, ainsi que l'érosion de la confiance et de la sécurité.
- Exiger la responsabilité et l'innovation, en demandant aux entreprises technologiques de mettre en œuvre la sécurité dès la conception, d'accélérer le développement et la mise en place de protections efficaces, et d'assurer une transparence totale.

Nous manquons à nos devoirs envers les enfants et envers nous-mêmes si nous continuons à ignorer ces risques. **Nous devons agir maintenant. Nous devons nous unir.** Nous devons mettre fin aux abus sexuels facilités par l'IA avant qu'ils ne se propagent davantage.

Nous appelons les gouvernements et les législateurs à établir un programme d'action urgent pour les deux prochaines années :

Au cours de ces deux années, chaque juridiction doit :

- Interdire purement et simplement les outils de nudification. Interdire le développement, la distribution, la possession et l'utilisation commerciale des applications de nudification et des fonctionnalités de nudification des systèmes d'IA, avec des exemptions claires pour les utilisations légitimes et des garanties pour éviter de criminaliser les enfants et les survivants.
- Établir la responsabilité pénale et civile. Tenir les entreprises, leurs propriétaires, leurs développeurs, leurs plateformes et les individus responsables d'avoir permis ou tiré profit de la création ou de la diffusion d'images nudifiées.
- Rendre obligatoires les blocages d'accessibilité universels. Exiger des plateformes, des boutiques d'applications, des services d'hébergement et des FAI qu'ils empêchent l'accès aux technologies de nudification.
- Garantir la mise en place de programmes d'éducation aux médias (en ligne) dans les écoles ou sous toute autre forme pour les citoyens de tous âges, comprenant des conseils sur les risques liés aux applications et aux outils de nudification.

Notre appel aux entreprises technologiques, aux plateformes et aux développeurs

À compter de maintenant, les entreprises doivent :

- Mettre en œuvre la sécurité dès la conception. Veiller à ce qu'aucun produit, modèle ou fonctionnalité capable de générer des deepfakes nudifiés ne puisse être commercialisé sans protections éprouvées.

- Détecter et bloquer les contenus nudifiés d'enfants. Déployer des systèmes de détection transparents, robustes et préservant la vie privée, notamment le hachage multiplateforme, les mesures de protection au niveau des modèles et l'analyse proactive.
- Interdire les outils de nudification dans leurs écosystèmes. Les bannir des boutiques d'applications, des services d'hébergement, des plug-ins, des API et des intégrations tierces.
- Perturber l'économie de l'abus. Supprimer les possibilités de monétisation, signaler les contrevenants et travailler avec les partenaires du secteur pour couper les flux de paiement.
- Assurer la transparence. Publier des rapports clairs sur la détection, l'application, les mesures de protection des modèles et toute utilisation abusive liée à leurs outils.

Notre appel aux institutions et aux citoyens

- Reconnaître le préjudice. Les outils de nudification causent des dommages graves et durables aux victimes, favorisant les abus, l'humiliation et les violations numériques à vie.
- Comprendre le coût sociétal. Ces outils normalisent les images explicites, favorisent la désensibilisation, alimentent la violence sexiste et érodent la confiance et la sécurité au sein des communautés.
- Refusez de tolérer leur utilisation. Signalez-les, condamnez-les, (ré)éduquez les autres et contribuez à fermer les espaces sociaux et commerciaux où ils prospèrent.
- Et surtout, protégez les enfants de ces outils, que ce soit à titre professionnel ou personnel. Il faut tout un village pour élever un enfant en toute sécurité.



Si vous avez été victime d'une application de nudification : vous n'êtes pas seul.

Vos droits comptent : vous avez le droit d'être entendu, à la vie privée, à la protection et à recevoir de l'aide sans être blâmé ni humilié. Voici quelques mesures que vous pouvez prendre dès maintenant :



1. Demandez de l'aide

- Si vous êtes en danger immédiat, contactez les numéros d'urgence locaux (par exemple, le 112 dans l'UE, le 999 au Royaume-Uni, le 911 aux États-Unis) ou la police.
- Contactez une ligne d'assistance téléphonique pour enfants ou une ligne de crise : beaucoup sont ouvertes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et sont gratuites et confidentielles. Vous pouvez trouver la ligne d'assistance la plus proche de chez vous sur <https://childhelplineinternational.org/helplines/> ou <https://findahelpline.com/>
- Si vous résidez en Europe, vous pouvez également obtenir de l'aide auprès des Centres pour un Internet plus sûr (SIC) coordonnés par Insafe. Les SIC proposent des lignes d'assistance téléphonique, des conseils pour signaler des contenus inappropriés et des conseils adaptés aux jeunes sur les dangers en ligne, y compris les abus liés aux images : <https://better-internet-for-kids.europa.eu/en/online-abuse-get-help-report>



2. Signalez

- Si quelqu'un a créé une image dénudée de vous et que vous avez moins de 18 ans, vous pouvez la signaler de manière anonyme à votre service d'assistance local (hotline) afin qu'elle soit supprimée. Vous le trouverez à l'adresse <https://INHOPE.org>.



3. Parlez-en à quelqu'un en qui vous avez confiance

- Parlez-en à un adulte en qui vous avez confiance, par exemple un parent, un membre de votre famille, un enseignant, un conseiller scolaire ou un travailleur social. Il pourra vous aider à rester en sécurité et à obtenir le soutien dont vous avez besoin.

Liste complète des signataires :

Institutions publiques

- City of Amsterdam
- Communications Regulatory Authority of the Republic of Lithuania (RRT) - Švarus internetas
- INTERPOL
- Korea Communications Standards Commission (KCSC)
- “National Rapporteur on Trafficking in Human Beings and Sexual Violence against Children (Netherlands)”
- Office of the Children’s Advocate (OCA) Jamaica
- SafeSpot (Ligne d’assistance téléphonique pour enfants de la Jamaïque)
- State Agency for Child Protection of the Republic of Bulgaria
- State Committee for Counteracting Sexual Abuse of Minors in Poland

Société civile/Organisation industrielle

- ABS CBN Foundation (Philippines)
- Abuse Foundation
- Action Against Child Sexual Abuse Initiative (ACSAI)
- African Child Policy Forum (ACPF)
- African Partnership to End Violence against Children
- AIChildSafety
- AMLakas
- Arigatou International
- Barnevakten (Norvège)
- Barnens Rätt i Samhället (BRIS) (Suède)
- Brave Movement
- Biztonságosinternet.hu (Hongrie)
- Bitkom
- Center for Missing and Exploited Children Croatia

- Center for Missing and Exploited Children Serbia
- Child Helpline Cambodia
- Child Helpline International
- Child Identity Protection
- ChildFocus
- ChildFund Alliance
- ChildLight
- Childline Trinidad & Tobago
- COFACE Families Europe
- Defence for Children – ECPAT Netherlands
- ECPAT International
- ECPAT Sweden
- ECPAT Switzerland/Kinderschutz Schweiz
- ECPAT Taiwan
- e-Enfance France / 3018
- Empowering Children Foundation (Pologne)
- Eswatini
- Eurochild
- Fundación ANAR (Espagne)
- Fundación PAS
- Fundacion Telefon pa Hubentud Aruba/ 131 Aruba
- German Association for Voluntary Self-Regulation of Digital Media Service Providers (FSM)
- Grooming Argentina
- GSMA Mobile Alliance to Combat Digital Child Sexual Exploitation
- Heat Initiative
- Hintalovon
- “Hope For Children” CRC Policy Center (Chypre)
- Icelandic Red Cross Helpline 1717
- International Centre for Missing & Exploited Children (ICMEC)

- **INHOPE - Association of Internet Hotline Providers**
- **Instituto de Apoio à Criança (Portugal)**
- **International Center La Strada (Moldavie)**
- **International Federation of Telephone Emergency Services (IFOTES)**
- **International Forum for Solidarity - EMMAUS (Bosnie-Herzégovine)**
- **International Justice Mission**
- **International Policing and Public Protection Research Institute**
- **Internet Watch Foundation**
- **Irish Internet Hotline (Irlande)**
- **iSIGURT Albania**
- **International Society for the Prevention of Child Abuse & Neglect (ISPCAN)**
- **Jordan River Foundation**
- **Kinderschutz Schweiz**
- **Kindred Tech**
- **Latvian Internet Centre**
- **Linka detskej istoty (Ligne d'aide à l'enfance de Slovaquie)**
- **Luminare Foundation**
- **Mental Health Europe**
- **Missing Children Europe**
- **Mtoto News**
- **NASK Dyżurnet.pl**
- **National Runaway Safeline**
- **National Center for Missing & Exploited Children (NCMEC)**
- **NGO Magnolia (Centre pour un Internet plus sûr en Ukraine)**
- **National Society for the Prevention of Cruelty to Children (NSPCC)**
- **Offlimits**
- **Pathfinder Labs**
- **Plan International**

- **Point de Contact**
- **Protect Children Finland**
- **Red PaPaz (Colombie)**
- **Safe Online**
- **Safer Internet 4 Kids (Grèce)**
- **Safernet Brazil**
- **SAUTI-116 (Ouganda)**
- **Save the Children Finland**
- **SEED**
- **Sexual Violence Research Initiative (SVI)**
- **Spletno oko (Slovénie)**
- **Stop It Now**
- **Supportline 179 and the Maltese Safer Internet Centre BeSmartOnline**
- **Te Protejo México**
- **Telefono Azzurro (Italie)**
- **Terre des Hommes Netherlands**
- **The Smile of the Child (Grèce)**
- **Thorn**
- **TOM Telefon (Slovénie)**
- **Turkish Women's Associations Federation (TKDF)**
- **Vaikų Linija (Ligne d'assistance téléphonique pour enfants en Lituanie)**
- **Watoto Watch Network**
- **WeProtect Global Alliance**
- **YACAN Sierra Leone**
- **Yourtown (Australie)**

Signataire individuel

- **Dr Lorleen Farrugia**, psychologue sociale agréée par la BPS
- **Philip D Jaffé**, vice-président du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies et président du conseil d'administration de Child Helpline International